

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 février 2016**

OBJET

**03 – SUPPRESSION / CREATION DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

N° 2016-02-03

NOMENCLATURE : 4/1/1

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf février 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 5

Catherine HENRY donne pouvoir à Catherine CADOU
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER
Valérie ROBERT donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Vu la délibération n° 2015-03-12 du 23 mars 2015 relative à la création du poste de technicien informatique ;

Vu la délibération n° 2016-01-01 du 26 janvier 2016 relative à la modification du tableau des effectifs ;

Vu le développement des technologies de l'information et de la communication à l'échelon local, notamment dans le cadre des procédures de dématérialisation et de déploiement de nouveaux logiciels métiers ;

Vu la nécessaire réflexion du numérique à l'école, en amont au programme de redimensionnement des écoles publiques communales de 2016 à 2018 ;

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

SUPPRESSION au 1er avril 2016	ETP	CREATION au 1er avril 2016	ETP
Technicien 1 emploi à temps non complet à 14/35ème	0,4	Technicien 1 emploi à temps non complet à 21/35ème	0,6

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160229-2016-02-29-DE03-
DE
Date de télétransmission : 02/03/2016
Date de réception préfecture : 02/03/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le 29 février 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 02/03/16

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160229-2016-02-29-DE03-
DE
Date de télétransmission : 02/03/2016
Date de réception préfecture : 02/03/2016